

ARRÊTÉ
de réglementation temporaire de la circulation et du stationnement d'engins
à l'occasion de travaux de raccordement électrique
rue des Pyrénées et rue de l'Ouzom à IGON

Le Maire de la Commune d'IGON

- Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-12, et L 3221-4,
Vu le Code de la Route, et notamment les articles R 411-8, R 411-25 et R 411-21-1,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie, Signalisation de prescription, et huitième partie, Signalisation temporaire
Vu la demande faite le 12 janvier 2024 par BONNEMASOU David, représentant de la société CEGELEC PAU située 15 rue de l'Abbé Grégoire à BILLIERE (64), pour régler la circulation et le stationnement de matériaux, benne et grue, dans la rue des Pyrénées et la rue de l'Ouzom, liés aux travaux de raccordement électrique, dans la rue des Pyrénées à IGON (64).
Considérant que ces travaux et ce stationnement vont débuter le 12 janvier 2024 jusqu'au 9 février 2024,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du 12 janvier 2024 jusqu'au 9 février 2024, de 8h00 à 18h00, l'entreprise CEGELEC PAU est autorisée à laisser stationner des matériaux, benne et grue et à entreprendre les travaux de raccordement électrique dans la rue des Pyrénées à IGON.

Article 2^{ème} : La circulation sera interdite à tout véhicule sur la rue de l'Ouzom, la rue des Pyrénées jusqu'à l'intersection de la rue des Pyrénées avec la rue du Général Camors.
Aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise des travaux excepté pour les véhicules affectés au chantier d'enfouissement des réseaux.

Article 3^{ème} : L'entreprise est chargée de laisser les voies de circulation dans leur état initial.

Article 4^{ème} : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en mairie et notifié à l'intéressé, sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Nay
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay
- Monsieur le Président de la CCPN pour le service Déchets
- Monsieur BONNEMASOU David de la société CEGELEC PAU située 15 rue de l'Abbé Grégoire à BILLIERE (64),

Fait à IGON, le 12 janvier 2024

Marc LABAT
Maire d'IGON

